Châteauguay

Avis public

APPROBATION ET ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT E-2252-26

AVIS PUBLIC est donné que lors de la séance ordinaire tenue le 16 mars 2026, le conseil municipal de la Ville de Châteauguay a adopté le règlement d'emprunt E-2252-26 décrétant une dépense de 414 600 $ et un emprunt de 374 600 $ visant les travaux de prolongement des réseaux d'égout de la rue Pelletier, dans un bassin de taxation, en frontage, sur 20 ans.

Ce règlement a été approuvé par les personnes habiles à voter le 31 mars 2026 et par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 28 avril 2026 .

Il entre en vigueur le jour de la publication du présent avis et peut être consulté à la réception de l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Donné à Châteauguay, ce 29 avril 2026.

Le greffier,

George Dolhan, notaire

Châteauguay

Avis public

CERTIFICAT DE PUBLICATION
DE L'AVIS PUBLIC D'APPROBATION ET D'ENTRÉE EN VIGUEUR
DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT E-2252-26

Je soussigné, Maître George Dolhan, agissant en ma qualité de greffier de la Ville de Châteauguay, certifie par la présente que j'ai affiché en date du 29 avril 2026, le présent avis public d'approbation et d'entrée en vigueur du règlement d'emprunt E-2252-26 décrétant une dépense de 414 600 $ et un emprunt de 374 600 $ visant les travaux de prolongement des réseaux d'égout de la rue Pelletier, dans un bassin de taxation, en frontage, sur 20 ans, à l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville à Châteauguay.

De plus, tel que prévu au règlement G-016-17 déterminant les modalités de publication des avis publics de la Ville adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 août 2017, je certifie par la présente que j'ai affiché, en date du 29 avril 2026, le présent avis public sur le site Internet de la Ville de Châteauguay.

Attesté à Châteauguay, ce 29 avril 2026.

Le greffier,

George Dolhan, notaire